

## **Province de Québec**

Municipalité du Village de Kingsbury, le 8 janvier 2018.

Assemblée du conseil, tenue le 8 janvier 2018 à 19h30, à la salle du conseil, sous la présidence de la mairesse Mme Martha Hervieux

Étaient présents :

Claude Mailhot  
Marc Saumier  
Pierre Bail  
Michel Thibeault  
Claire Morazain  
Myriam Baum

Est excusé :

### **1. Constatation de la régularité de la convocation de l'assemblée et du quorum requis.**

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés par la mairesse. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

### **2. Adoption de l'ordre du jour.**

02-01-2018

Il est proposé par le conseiller, M. Michel Thibeault, appuyé par le conseiller, M. Claude Mailhot, et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum requis.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 4 et 11 décembre 2017
4. Comptes à payer
5. Correspondance
6. Période de questions de 10 minutes.
7. Loisirs
  - 7.1 – Club de marche
  - 7.2 – Table de ping-pong
  - 7.3 – Entretien de la patinoire
8. Voirie, aqueduc et égout
9. Salle communautaire
10. C.P.I.K
11. Pompier et sécurité civile
12. MRC
  - 12.1 – Résolution d'appui à la MRC du Val-St-François
  - 12.2 – Lancement de la nouvelle image de marque de la MRC au Musée Bombardier le 12 décembre dernier
  - 12.3 – Conférence de presse Québec **branché** à Coaticook au sujet de l'internet haute vitesse en Estrie
13. Adoption du règlement 147 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018
14. Varia
  - 14.1 – Rencontre avec Karine **Vallières** le 9 janvier à 11h
  - 14.2 – Rencontre avec le ministre Coiteux le 12 janvier à 9h à Saint-Camille
  - 14.3 – Communications
  - 14.4 – Consultation avec les citoyens
  - 14.5 – Apéro au refuge avec les Sentiers de l'Estrie
  - 14.6 – Travaux à l'Hôtel de Ville
  - 14.7 – Emploi étudiant pour l'été
  - 14.8 -**Formation** à l'éthique et déontologie.

- 15 Période de questions de 10 minutes.
- 16 Levée de l'assemblée.

Proposition adoptée à l'unanimité

### **3. Adoption et suivi des procès-verbaux du 4 et 11 décembre 2018.**

03-01-2018

Il est proposé par le conseiller, M. Michel Thibeault, appuyé par le conseiller, M. Pierre Bail, et résolu d'adopter le procès-verbal du 4 décembre 2017.

Proposition adoptée à l'unanimité

03.2-01-2018

Il est proposé par le conseiller, M. Pierre Bail, appuyé par le conseiller, M. Marc Saumier, et résolu d'adopter le procès-verbal du 11 décembre 2017.

Proposition adoptée à l'unanimité

### **4. Comptes à payer**

04-01-2018

Il est proposé par le conseiller, M. Michel Thibeault, appuyé par le conseiller, M. Marc Saumier et résolu de payer les comptes suivants :

7317 Michel Thibeault	131.15
7318 Claude Mailhot	131.15
7319 Marc Saumier	131.15
7320 Pierre Bail	131.15
7321 Martha Hervieux	399.56
7322 Yves Barthe	1 333.25
7323 Michel Mailhot	828.12
7324 Sylvain Demers	531.18
7325 Arold Giguère (ramassage des ordures)	948.34
7326 Comité des paniers de Noël (don)	50.00
7327 Société Canadienne des postes (timbres)	195.46
7328 Annulé	0.00
7329 Bell Mobilité (cellulaire de Michel Mailhot)	77.53
7330 Xittel communication inc. (internet)	91.93
7331 Léon Bombardier inc. (réparation pluvial stationnement CPIK)	4 529.11
7332 Hydro Québec	1 724.04
7333 Bell Canada	315.62
7334 Comité <b>Éveil Lecture Écriture</b> (élé) du Val St-François (don)	20.00
7335 Chambre de Commerce de la Région de Richmond (cotisation)	100.00
7336 MRC du Val-St-François (cartographie et bacs de cuisine)	142.13
7337 Matériaux J. Anctil ( <b>tuyaux</b> et fournitures réparation pluvial)	983.35

Pour un total de : Certificat no : 2017-12	<b>12 794.22</b>
--	------------------

Solde en banque au 30 novembre 2017	90 333.36
-------------------------------------	-----------

Dépôt	2 086.80
-------	----------

Ministère taxe d'accise	0.00
-------------------------	------

Solde au 31 décembre 2017	<b>79 625.94</b>
---------------------------	------------------

Proposition adoptée à l'unanimité

05-01-2018

## **5. Correspondance**

Après la lecture de la correspondance reçue, il est proposé par le conseiller, M. Michel Thibeault, appuyé par le conseiller, M. Claude Mailhot de porter la correspondance aux archives de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **6. Période de questions de 10 minutes.**

Aucune question.

## **7. Loisirs et développement communautaire**

### **7.1 – Club de marche**

La mairesse Mme Martha Hervieux informe le conseil que la première marche dans les rues de Kingsbury a eu lieu aujourd'hui. Tous les citoyens sont invités chaque lundi et jeudi de chaque semaine à venir marcher. Le départ se fait à la patinoire.

### **7.2 – Table de ping-pong**

Lors de la visite de la mairesse Mme Martha Hervieux chez les citoyens, quelques citoyens ont proposé d'obtenir une table de ping-pong que l'on pourrait installer soit à la salle communautaire ou en dessous du pavillon dans le parc. Dossier à suivre.

### **7.3 – Entretien de la patinoire**

La conseillère Mme Myriam Baum demande au conseil si c'est M. Paul Driver qui est responsable cette année de l'entretien de la patinoire. **Le directeur général confirme que oui et qu'il faudra prévoir certains frais de déneigement comme l'essence pour la souffleuse et 30\$ chaque fois que M. François Petit déneigera avec son tracteur.**

7.3-01-2018

Attendu que M. Paul Driver s'occupe de l'entretien de la patinoire et qu'il n'est pas capable de faire le déneigement lors de grosses **bordées;**

Attendu que M. Paul Driver paie personnellement l'essence de la souffleuse;

Il est proposé par la conseillère Mme Myriam Baum, appuyé par le conseiller M. Michel Thibeault et résolu de rembourser l'essence à M. Paul Driver ainsi que le déneigement effectué par M. François Petit.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **8. Voirie, aqueduc et égout**

### **8.1 – Entretien des chemins d'hiver**

Le conseil demande que l'on envoie une lettre à la Municipalité de St-François-Xavier afin de leur faire part de certaines insatisfactions lors du déneigement de la rue Principale. Le conducteur va trop vite, il a accroché un poteau de téléphone et fait tomber l'œil magique, il a arraché des bordures en asphalte et le gazon le long de la rue.

## 8.2 – Dossier des égouts

Le conseiller M. Michel Thibeault informe le conseil qu'il y a une fuite dans un tuyau qui amène l'air dans le réservoir. Nous avons déjà informé M. François Desjardins de cette situation.

Le conseiller M. Marc Saumier informe le conseil que les travaux d'installation de la clôture et de l'abri **devant chez lui sont** terminés. Il demande aussi que l'on vérifie auprès de BPR si la station de pompage est bel et bien construite sur le terrain de la municipalité et non sur son terrain.

## **9. Salle communautaire**

Le directeur général Yves Barthe informe le conseil que deux personnes avaient réservé la salle communautaire **les 26 et 27 décembre**, mais ils **ne se sont pas présentés** et n'avaient pas donné de dépôt. Nous allons ajouter au contrat que le paiement total doit se faire lors de la réservation afin d'officialiser la date **de la réservation**.

## **10. C.P.I.K**

Aucun point

## **11. Pompier et sécurité civile**

Aucun point

## **12. MRC**

12.1-01-2018

**12.1 - Résolution d'appui à la MRC du Val-Saint-François dans le cadre d'une demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun de services liés à la gestion des matières résiduelles.**

ATTENDU QUE le ministère des *Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme d'aide financière, la MRC du Val-Saint-François désire présenter un projet pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun de services liés à la gestion des matières résiduelles pour les municipalités de son territoire;

ATTENDU QUE plus spécifiquement, l'étude d'opportunité vise la mise en commun des services suivants : collecte, transport et élimination des déchets; collecte, transport et valorisation des plastiques agricoles; programme de gestion des boues de fosses septiques;

ATTENDU QUE cette étude d'opportunité vise à dresser un portrait de la situation actuelle, à exposer les besoins des municipalités et à présenter les détails techniques et financiers d'un éventuel regroupement de services liés à la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la municipalité de Kingsbury désire être incluse dans l'étude d'opportunité que réalisera la MRC;

ATTENDU QUE la participation à l'étude d'opportunité n'engage en rien la municipalité de Kingsbury à participer aux éventuels services qui pourraient être mis en place par la MRC à la suite des conclusions de l'étude;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas à contribuer financièrement pour participer à l'étude d'opportunité pour le regroupement de services liés à la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE pour la réussite de ces études, la collaboration des municipalités participantes pour la transmission des données sera essentielle;

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Bail, appuyé par le conseiller M. Marc Saumier et résolu,

QUE la municipalité de Kingsbury donne son appui au projet de la MRC du Val-Saint-François visant la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun de services liés à la gestion des matières résiduelles pour les municipalités de son territoire;

QUE la municipalité de Kingsbury signifie à la MRC du Val-Saint-François qu'elle désire être incluse dans l'étude d'opportunité sur la mise en commun de services liés à la gestion des matières résiduelles;

QUE la municipalité de Kingsbury désigne la MRC du Val-Saint-François comme organisme responsable du projet.

Proposition adoptée à l'unanimité

**12.2** – Lancement de la nouvelle image de marque de la MRC au Musée Bombardier le 12 décembre dernier

La mairesse Mme Martha Hervieux informe le conseil que le 12 décembre dernier la MRC a procédé au lancement de sa nouvelle image de marque en **présentant** son nouveau logo et site internet.

### **13. Adoption du règlement 147 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018**

13-12-2017

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par le conseiller, M. Pierre Bail, lors de la séance spéciale tenue le 11 décembre 2017 ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller M. Marc Saumier, appuyé par la conseillère Mme Myriam Baum et résolu que le conseil de la Municipalité du Village de Kingsbury ordonne et statue par le règlement 147 ce qui suit, savoir que :

#### ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante à toutes fins que de droit.

#### ARTICLE 2

Le présent règlement a pour titre Règlement déterminant les taux de taxe pour l'exercice financier 2018.

### ARTICLE 3

Une taxe générale sur la valeur foncière de 0.38\$ par 100\$ de la valeur portée au rôle d'évaluation soit imposée et prélevée pour l'année fiscale 2018, sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité.

### ARTICLE 4

Une taxe de 0.08\$ par 100\$ de la valeur portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour l'année fiscale 2018, sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec.

### ARTICLE 5

Un tarif annuel de 230.00\$ soit imposé et prélevé pour l'année fiscale 2018 à tous les usagers du service d'aqueduc ainsi qu'un tarif de 460.00\$ à tous les usagers du service d'égout.

Les tarifs pour les services d'aqueduc et égout doivent, dans tous les cas, être payés par le propriétaire.

### ARTICLE 6

Un tarif annuel de 125.00\$ pour le service résidentiel et de 125.00\$ pour le service commercial, soit imposé et prélevé pour l'année fiscale 2018 à tous les usagers du service d'enlèvement, de transport et disposition des ordures ménagères.

Le tarif pour ce service doit, dans tous les cas, être payé par le propriétaire.

### ARTICLE 7

Le loyer sur l'immeuble du Motel Industriel de 90 000.00\$ avant taxes soit chargé au CPIK pour l'année 2018.

Ce loyer sera à la charge du CPIK.

### ARTICLE 8

Un tarif annuel de 20.00\$ par chien pour la licence, soit imposé et prélevé pour l'année fiscale 2018 à tous les propriétaires d'un chien.

### ARTICLE 9

Le conseil municipal décrète que la taxe foncière et toutes les autres taxes ou compensations seront payables en quatre versements égaux, le premier versement étant dû trente (30 jours) après l'envoi du compte de taxes, le deuxième versement le 7 mai, le troisième versement le 9 juillet et le quatrième le 10 septembre 2018. Pour bénéficier de ce droit, le débiteur doit recevoir un compte de taxe excédant 300.00\$ pour chaque unité d'évaluation.

### ARTICLE 10

Les prescriptions des articles 5 et 6 s'appliquent également aux suppléments de taxes municipales ainsi qu'à toutes taxes exigibles, suite à une correction au rôle d'évaluation, sauf que l'échéance du versement s'il y a lieu, sera de trente jours **suivant** la date de facturation.

### ARTICLE 11

Le conseil décrète que le solde total du compte devient exigible lorsqu'un versement n'est pas fait à son échéance et porte intérêt à raison de 18% par année plus une pénalité de 5%.

### ARTICLE 12

Ces taux sont en vigueur pour l'année 2018.

#### ARTICLE 13

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ LE 8 janvier 2018.

AFFICHÉ LE 15 janvier 2018.

---

Martha Hervieux  
Mairesse

---

Yves Barthe  
Directeur général

Règlement adopté à l'unanimité

### **14. Varia**

#### **14.1** – Rencontre avec Karine Vallières le 9 janvier à 11h

La mairesse informe le conseil que la rencontre avec notre députée, Mme Karine Vallières, aura lieu le mardi 9 janvier. Points discutés lors de cette rencontre: amélioration du parc, travaux d'embellissement de la rue Du Moulin, internet haute vitesse et autres.

#### **14.2** – Rencontre avec le ministre Coiteux le 12 janvier à 9h à Saint-Camille

La mairesse Mme Martha Hervieux, demande aux membres du conseil s'ils aimeraient aller à la rencontre avec le ministre des affaires municipales M. Martin Coiteux le 12 janvier prochain à Saint-Camille.

Aucun membre du conseil n'est disponible.

#### **14.3** – Communications

La mairesse Mme Martha Hervieux à approché M. Jules Vernier afin de travailler sur le feuillet mensuel et le nouveau site internet. M. Vernier a accepté d'apporter son aide et son expérience dans ces deux dossiers.

#### **14.4** – Consultation avec les citoyens

La mairesse Mme Martha Hervieux a débuté ses visites auprès de nos citoyens. Elle récolte beaucoup d'informations auprès d'eux et souhaite présenter un compte-rendu lorsque les visites seront terminées.

#### **14.5** – Apéro au refuge avec les Sentiers de l'Estrie

Nous avons été invités par les Sentiers de l'Estrie à venir visiter le refuge et prendre un apéro le 30 décembre dernier.

#### **14.6** – Travaux à l'Hôtel de Ville

La mairesse Mme Martha Hervieux informe le conseil que les travaux de peinture du hall d'entrée de la municipalité vont débiter cette semaine.

#### **14.7** – Emploi étudiant pour l'été

La mairesse Mme Martha Hervieux informe le conseil que nous avons déjà fait notre demande à Emploi Canada afin d'avoir un étudiant l'été prochain. Nous allons déjà publiciser la recherche d'emploi afin d'avoir les meilleures chances d'obtenir un étudiant.

**14.8** – Formation à l'éthique et déontologie.

La mairesse Mme Martha Hervieux ainsi que le conseiller M. Marc Saumier ont déjà **spécifié leur intention** d'aller à la formation sur l'éthique et la déontologie le 17 février prochain à Racine.

Elle demande aux deux nouvelles conseillères si elles veulent suivre cette formation le 17 février prochain. Les conseillères Mme Myriam Baum ainsi que Mme Claire Morazain vont confirmer prochainement leurs intentions à la mairesse.

**15. Période de questions de 10 minutes**

Aucune question

**16 Levée de l'assemblée.**

16-01-2018

La levée de l'assemblée à 21h57 est proposée par le conseiller, M. Michel Thibeault.

---

Martha Hervieux  
Mairesse

---

Yves Barthe  
Directeur général